

Déclaration finale – Deuxième Réunion interrégionale de haut niveau de l'OMS sur la santé des réfugiés et des migrants

1. Nous, participants à la deuxième Réunion interrégionale de haut niveau sur la santé des réfugiés et des migrants, y compris les représentants des États Membres des Régions de l'OMS pour l'Afrique, l'Europe et la Méditerranée orientale, ainsi que d'autres organisations internationales et partenaires de développement, nous sommes réunis à Charm el-Cheikh (Égypte) les 16 et 17 mars 2023.
2. Cette réunion a permis de faire le point sur l'évolution de la situation depuis la première Réunion de haut niveau sur la santé et les migrations, qui s'est tenue à Istanbul (Türkiye) en mars 2022, de maintenir la dynamique et de réaffirmer nos engagements en faveur d'une action continue visant à promouvoir la santé des réfugiés et des migrants dans les trois Régions de l'OMS et au-delà.
3. Les migrations sont depuis longtemps un trait caractéristique de nos trois Régions. Outre les importants flux de migration de main-d'œuvre, d'autres crises sanitaires et humanitaires, telles que les conflits armés et les chocs environnementaux, ainsi que les disparités économiques, continuent de provoquer d'importants déplacements de population et, par conséquent, de submerger les systèmes de santé de nombreux États Membres. Ces difficultés ont souvent un effet disproportionné sur la santé et les moyens de subsistance des réfugiés et des migrants.
4. Sur la base des enseignements tirés de la première Réunion de haut niveau et des actions engagées à cette occasion, cette deuxième réunion a mis l'accent sur la promotion de la couverture sanitaire universelle pour les réfugiés et les migrants par le biais d'une approche globale traitant l'ensemble des routes migratoires. La pérennité et la continuité des services de santé, de la prévention et des soins tout au long des routes migratoires, ainsi que l'inclusion des réfugiés et des migrants dans les systèmes de santé nationaux des pays d'accueil demeurent les priorités essentielles. La couverture sanitaire n'est pas universelle si elle exclut les réfugiés et les migrants.
5. Les représentants des trois Régions de l'OMS ont partagé les bonnes pratiques en matière d'accès équitable aux soins de santé pour les réfugiés et les migrants, notamment en ce qui concerne la prestation de services de santé mentale et de soutien psychosocial et d'appui aux personnes handicapées.
6. Reconnaissant, toutefois, que la santé et le bien-être sont également influencés par les contextes socio-économiques et politiques plus larges dans lesquels se produisent les migrations et les déplacements, cette réunion a souligné l'importance d'inclure les réfugiés et les migrants dans les stratégies de préparation et de riposte aux situations d'urgence, d'agir sur les déterminants sociaux de la santé et de promouvoir une bonne gouvernance et des partenariats solides pour la santé et les migrations. Ces considérations sont pleinement conformes à la Stratégie visant à promouvoir la santé et le bien-être des réfugiés, des migrants et des autres populations déplacées dans la Région de la Méditerranée orientale (2023), à plusieurs déclarations et cadres approuvés par les pays africains, au prochain Plan d'action sur la santé des réfugiés et des migrants dans la Région européenne de l'OMS 2023-2030, au Plan d'action mondial pour la promotion de la santé

des réfugiés et des migrants (2019-2023), au treizième programme général de travail de l'OMS (2019-2023), aux Principes de Bangkok du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

7. En faisant la synthèse de nos expériences, de nos actions et des enseignements tirés, cette réunion fait écho aux engagements pris visant à donner la priorité à la santé des réfugiés et des migrants dans les programmes internationaux et régionaux, en s'appuyant sur les principes de solidarité, d'humanité, de droits humains et de développement durable. Les Régions de l'OMS de l'Afrique, de l'Europe et de la Méditerranée orientale, ainsi que les participants à cette réunion, s'engagent à mener une action concertée pour renforcer les progrès vers la réalisation de la couverture sanitaire universelle et pour promouvoir l'inclusion des réfugiés et des migrants dans les politiques et les plans nationaux de santé sur les routes migratoires et dans les situations d'urgence humanitaire. Les représentants s'engagent également à travailler ensemble pour établir des partenariats et identifier des opportunités de collaboration à travers les routes migratoires afin de répondre à certains des problèmes les plus urgents auxquels nous sommes collectivement confrontés, notamment le changement climatique, les causes profondes des déplacements forcés et l'accès aux soins de santé pour les réfugiés et les migrants en situation irrégulière.